

Cursus Musique ancienne

Sommaire

Le département de musique ancienne	3
Spécificités des diplômes du Département de musique ancienne (DMA)	4
Disciplines enseignées en tant que dominantes	5
Dominante violon / alto baroque	6
Dominante violoncelle baroque	7
Dominante : viole de gambe.....	8
Dominante : flûtes à bec.....	10
Dominante : flûte traversière ancienne (traverso)	12
Dominante : hautbois baroque et classique	13
Dominante : clavecin.....	15
Dominante : luths renaissance et baroque, théorbes, guitare baroque.....	17
Disciplines enseignées uniquement en Cycle de spécialisation	19
Cycle de spécialisation en chant baroque	20
Cycle de spécialisation « claveciniste chef de chant/d'ensemble ».....	21
Cycle de spécialisation en basse continue.....	23
Cycle de spécialisation « Interprétation du répertoire baroque de Monteverdi à Mozart » ..	24
Cycle de spécialisation en piano classique.....	26
Cycle pluridisciplinaire de spécialisation en claviers anciens.....	27
Enseignements complémentaires	28
Cursus complémentaire de basse continue pour clavecinistes et organistes.....	29
Cursus complémentaire de basse continue pour luths et théorbes.....	31
Cursus complémentaire de harpe baroque pour harpistes	33
Formation continue pour professionnels	34

Le département de musique ancienne

Au sein du Conservatoire de Strasbourg, le département de musique ancienne (DMA) propose l'étude des instruments et des techniques propres aux musiques de la fin du Moyen-Âge au XVIII^e siècle.

La diversité des disciplines enseignées permet de commencer dès le plus jeune âge les études dans ce département, sans négliger dès les cycles initiaux une ouverture sur toutes sortes d'expressions musicales, anciennes, traditionnelles jusqu'aux musiques d'aujourd'hui. Le département accueille également des étudiants désireux de se spécialiser après avoir suivi un cursus plus généraliste.

Par ailleurs, tous les étudiants peuvent acquérir au sein du DMA des connaissances stylistiques et esthétiques en vue d'une pratique historiquement informée.

Dans cet esprit sont proposées diverses unités d'enseignement (UE) d'initiation aux instruments et à l'interprétation. Le département propose de plus une UE de culture « langages baroques », composée de deux modules : « Initiation aux danses baroques » et « Connaissance de la musique baroque ». Ces deux modules sont également ouverts à tous les élèves du conservatoire.

Un cycle de spécialisation est proposé pour chacune des disciplines dominantes, ainsi qu'en *Chant baroque, Claveciniste chef de chant/d'ensemble, Basse continue, Interprétation du répertoire baroque de Monteverdi à Mozart, piano et claviers anciens*.

Ce cycle fonctionne selon les modalités décrites dans le document général de présentation du Conservatoire. Il s'adresse en particulier à des étudiants déjà diplômés d'un conservatoire supérieur français ou étranger désirant approfondir un répertoire, une pratique spécialisée.

Enfin, tout au long de l'année sont proposés ateliers de musique d'ensemble, projets, stages, master-classes, concerts, ouvrant ainsi la formation sur des horizons plus larges.

Spécificités des diplômes du Département de musique ancienne (DMA)

Le Cycle à orientation amateur (COA)

Il débouche sur le Certificat d'études musicales (CEM).

Ce diplôme est composé de 3 unités d'enseignement (UE).

Il est fortement conseillé de suivre quelques unités d'enseignement spécifiques du DMA, comme *Langages baroques*, *Diminution*, etc.

Le Cycle à orientation professionnelle (COP)

Il débouche sur le diplôme d'études musicales (DEM).

Le diplôme est composé de 4 unités d'enseignement (UE) :

- une UE dans la discipline dominante (attention, pour certaines dominantes, un cours de basse continue, d'ornementation ou de diminution est obligatoire) ;
- une UE de formation musicale (CEM de formation musicale, voir ci-dessous) ;
- une UE de pratique collective ;
- l'UE « Langages baroques », composée de deux modules :
 - connaissance de la musique baroque
 - week-ends de danse baroque

Le CEM de Formation musicale

Ce module est lui-même acquis suite à l'obtention des 5 unités d'enseignement (UE) suivantes :

- chant ;
- rythme ;
- histoire ;
- écriture ;
- analyse.

Au sein du DMA, le module d'écriture peut s'obtenir en suivant le cours de *basse continue / ornementation*.

Disciplines enseignées en tant que dominantes

Dominante violon / alto baroque

Cycle à orientation amateur (COA) / 1 à 3 ans

L'élève élabore une méthode de travail personnel et développe son autonomie et sa maturité musicale. Il étudie la posture spécifique au violon baroque ainsi que la technique d'archet. Il approfondit sa pratique d'ensemble et travaille des pièces tirées de l'ensemble du répertoire, adaptées à ses capacités. Il participe également aux trois stages d'orchestre baroque au sein du département ; enfin, il s'initie à l'improvisation d'ornements à la manière française ou dans le style italien.

Suggestions de répertoire :

- Traité de Geminiani ;
- Sonates méthodiques de Telemann ;
- Couperin concerts royaux ;
- Castello
- 2e partie de l'Opus 5 de Corelli

Examen de fin de COA

Déchiffrage ou épreuve d'autonomie donnée 4 jours avant l'examen.
Durée totale 20 minutes maximum.

Cycle à orientation professionnelle (COP) / 2 à 3 ans

Ce cycle met l'accent sur la consolidation des compétences techniques et l'élargissement du répertoire. L'élève étudie de manière approfondie différents styles et langages musicaux des 17e et 18e siècles. Il poursuit un travail personnel (études des sources et exploration de la littérature), s'engage dans différents projets au sein du département et participe aux trois stages d'orchestre.

Suggestions de répertoire :

- traité de l'Abbé le fils
- 1re partie de l'opus 5 de Corelli
- Bach solos
- Inventions Bonporti et sonates Locatelli
- Biber
- 17e italien

Examen de fin de COP

- Durant le cycle, en fin d'année, l'élève présentera un programme libre de 15 min. maximum + 1 déchiffrage (45 min. de mise en loge) et /ou autonomie donnée 4 jours avant.
Durée totale : 20 minutes.
- Pour l'examen de sortie de COP : une œuvre imposée donnée 6 semaines avant l'examen (8 semaines si des vacances tombent pendant la préparation) et un programme d'œuvres au choix.
Le programme global comprendra au moins 3 œuvres d'esthétiques différentes.
Durée totale : 30 minutes maximum.

Durant ce cycle, la participation aux cours de l'UE ornementation ou de l'UE diminution (professeur : Patrick Blanc) est obligatoire pendant un an minimum.

Préparation à l'enseignement supérieur / 1 an

C'est un cycle de préparation professionnelle. Ouvert aux étudiants ayant obtenu le DEM).

Concours d'entrée : programme libre (20 min. de musique maximum).

Pas d'examen de sortie.

Spécialisation

Étude du répertoire selon un programme défini lors de l'admission. Possibilité de suivre des cours de musique de chambre ainsi que les autres UE du département, dans la limite des places disponibles.

Examen : exécution d'un programme libre et varié de 30 minutes maximum.

Dominante violoncelle baroque

Cycle à orientation amateur (COA) / 1 à 3 ans

L'élève élabore une méthode de travail personnel et développe son autonomie et sa maturité musicale. Il étudie la posture spécifique au violoncelle baroque ainsi que la technique d'archet. Il approfondit sa pratique d'ensemble et travaille des pièces tirées de l'ensemble du répertoire, adaptées à ses capacités. Il participe également aux trois sessions d'atelier ou d'orchestre baroque au sein du Département de musique ancienne. Enfin, il s'initie à l'accompagnement avec la basse continue, ainsi qu'à l'ornementation.

Suggestions de répertoire :

- Gabrielli - dell'Antoni
- Suites et sonates de JS Bach
- Sonates de Barrière - Geminiani - Bréval - Boccherini - JC Bach - Beethoven opus 5...
- études de Duport
- Concertos de Vivaldi, Stamitz - Haydn en do majeur...

Examen de fin de COA

Déchiffrage ou épreuve d'autonomie donnée 4 jours avant l'examen.
Durée totale 20 minutes maximum.

Cycle à orientation professionnelle (COP) / 2 a 3 ans

Ce cycle met l'accent sur la consolidation des compétences techniques et l'élargissement du répertoire jusqu'aux débuts du Romantisme. Il poursuit un travail personnel (études des sources et exploration de la littérature), s'engage dans différents projets au sein du Département de musique ancienne et participe aux trois sessions d'atelier ou d'orchestre baroque.

Suggestions de répertoire :

Répertoire de COA et :

- Sonates de Beethoven opus 69 et 102 et variations, Mendelssohn, Schubert...
- Concertos de Boccherini, Haydn en Ré Majeur, Kraft, Monn, CPE Bach...

Durant ce cycle, la participation aux cours de l'UE ornementation ou de l'UE diminution (professeur : Patrick Blanc) est obligatoire pendant un an minimum.

Examen de fin de COP

- Durant le cycle, en fin d'année, l'élève présentera un programme libre de 15 minutes maximum + un déchiffrage (45 minutes de mise en loge) et/ou autonomie donnée 4 jours avant.
- En fin de COP : une œuvre imposée donnée 6 semaines avant l'examen (8 semaines si des vacances tombent pendant la préparation) et un programme d'œuvres au choix. Le programme global comprendra au moins trois œuvres d'esthétiques différentes. Durée totale devant jury : 30 minutes.

Préparation à l'enseignement supérieur / 1 an

C'est un cycle de préparation professionnelle. Ouvert aux étudiants ayant obtenu le DEM.
Concours d'entrée : programme libre (20 min. de musique maximum).

Pas d'examen de sortie.

Spécialisation

Étude du répertoire selon un programme défini lors de l'admission.

Possibilité de suivre des cours de musique de chambre ainsi que les autres UE du département, dans la limite des places disponibles.

Examen : exécution d'un programme libre et varié de 30 minutes maximum.

Dominante : viole de gambe

1er cycle / 3 à 5 ans

Découverte d'une taille de la famille des violes (dessus, ténor, basse, violone) adaptée à l'âge du débutant (un enfant peut commencer par l'étude du dessus de viole, un adulte directement par la basse, qui est, dans son répertoire, l'instrument soliste).

Initiation au monde sonore et à l'ensemble des éléments du jeu de la viole. Orientation de la main gauche sur la touche avec des exercices et réalisation d'improvisations simples en pizzicato. Sensibilisation à la qualité sonore et à la création du son en tenant compte de la relation vitesse de l'archet – poids du bras, point de contact sur la corde. L'élève adopte une posture détendue et une bonne tenue de l'instrument.

Il débute un travail de musique de chambre.

Répertoire suggéré pour le 1er cycle

- Brigitte Gasser : *Viola da gamba - Méthode pour débutants*
- Alison Crum : *First solos (Treble, Tenor, Bassviol)*
- Ghielmi : *Metodo completo e progressivo per la viola da gamba. Vol. 1 (aussi en langue française)*
- C. F. Abel : *Sonates faciles*

Examen de fin de 1er cycle

- 1 œuvre imposée affichée 6 semaines avant la date de l'examen (ou 8 semaines si des vacances tombent pendant la préparation) ;
 - 1 ou plusieurs pièce(s) au choix (répertoire solo ou non) travaillée(s) pendant l'année ;
 - 1 déchiffrage (5 minutes de mise en loge) ou autonomie (donnée 4 jours avant l'examen).
- Durée totale : 8 minutes maximum.

2e cycle / 3 à 5 ans

L'élève consolide ses bases et l'apprentissage d'une méthode de travail qui lui permet d'acquérir progressivement de l'autonomie. Développement de la palette sonore, approche stylistique de différentes époques (Renaissance, baroque, préclassique). Ornementation propre aux différents styles, lecture à vue de plusieurs clés, en tablature et en *facsimile*.

Pratique de la musique d'ensemble en formations variées et en consort de violes

Répertoire suggéré pour ce cycle

- Ghielmi : *Metodo completo e progressivo per la viola da gamba. Vol. 1 et début Vol.2*
- Boismortier : *Sonates opus 10*
- Caix d'Hervelois : *Pièces de violes*
- Marin Marais : *Pièces de violes*
- Tobias Hume : *Poeticall Musicke (Tabulature)*

Examen de fin de 2e cycle

- 1 œuvre imposée affichée 6 semaines avant la date de l'examen (ou 8 semaines si des vacances tombent pendant la préparation) ;
 - 1 ou plusieurs pièce(s) au choix (répertoire solo ou non) travaillée(s) pendant l'année ;
 - 1 déchiffrage (5 minutes de mise en loge) ou autonomie (donnée 4 jours avant l'examen).
- Durée totale : 15 minutes maximum.

Cycle à orientation amateur (COA) / 1 à 3 ans

L'élève perfectionne sa technique instrumentale et progresse du point de vue de l'autonomie et de la maturité musicale. Développement d'une pratique d'ensemble plus complexe et interprétation du répertoire soliste, du XIe siècle aux œuvres préclassiques, en respectant les différents styles de musique et de leur ornementation propre. Il aborde la lecture des sources musicales (préfaces des éditions). Improvisation dans le style du XVIe siècle (D. Ortiz). Participation au consort de violes du Département de musique ancienne.

Répertoire suggéré pour le COA

- Ghilmi : *Metodo completo e progressivo per la viola da gamba. Vol. 2*
- Diego Ortiz : *Tratado del glossas*
- JS Bach : *Sonate en sol majeur*
- Chr. Simpson : *Division upon a ground*
- Tobias Hume : *Poeticall Musicke*
- Dubuisson : *Pièces de violes (solos)*
- Marin Marais : *Pièces de violes*
- C. F. Abel : *Pièces solo*

Examen de fin de COA

Déchiffrage ou épreuve d'autonomie donnée 4 jours avant l'examen.
Durée totale 20 minutes maximum.

Cycle à orientation professionnelle (COP) / 2 à 3 ans

Récapitulation, poursuite et développement des acquisitions instrumentales et musicales. Dans ce cycle l'élève devra consolider et approfondir les aptitudes et sa motivation pour une vie professionnelle, rechercher son autonomie artistique, acquérir une aisance technique et stylistique et affirmer son jeu, élargir son répertoire : interprétation de pièces solistes et chambristes de difficulté croissante et variées. L'élève s'engage dans différents projets et il joue différentes tailles de la famille des violes dans le consort.

Répertoire suggéré pour le COP

- JS Bach : *Sonates*
- Buxtehude : *Sonates*
- Telemann : *Sonates*
- Marin Marais : *Pièces de violes*
- A. Forqueray : *Pièces de viole*
- *Viola bastarda et Lyra viol*

Durant ce cycle, la participation aux cours de l'UE ornementation ou de l'UE diminution (professeur : Patrick Blanc) est obligatoire pendant un an minimum.

Examen

- Durant le cycle, en fin d'année, l'élève présentera un programme libre de 15 minutes maxi + un déchiffrage (5 minutes de mise en loge) et/ou autonomie donnée 4 jours avant.
- Durée totale : 20 minutes maximum.
- Pour l'examen de sortie du COP : 1 œuvre imposée donnée 6 semaines avant l'examen (ou 8 semaines si des vacances tombent pendant la préparation), et un programme d'œuvres au choix. Le programme global comprendra au moins 3 œuvres d'esthétiques différentes.
- Durée totale : 30 minutes maximum.

Préparation à l'enseignement supérieur / 1 an

C'est un cycle de préparation professionnelle. Ouvert aux étudiants ayant obtenu le DEM.
Concours d'entrée : programme libre (20 min. de musique maximum).

Pas d'examen de sortie.

Spécialisation

Étude du répertoire selon un programme défini lors de l'admission.

Possibilité de suivre des cours de musique de chambre ainsi que les autres UE du département, dans la limite des places disponibles.

Examen : exécution d'un programme libre et varié de 30 minutes maximum.

Dominante : flûtes à bec

1er cycle / 3 à 5 ans

Ce cycle est consacré principalement à l'étude de la flûte soprano : acquisition des doigtés et de l'articulation, travail de la sonorité, dans un répertoire large, de pièces du Moyen-Âge à nos jours. La flûte alto est abordée dans les dernières années du cycle.

Une partie du travail est consacrée au développement de l'oralité, activités d'écoute et mémorisation, reconnaissance de morceaux connus, et leur appropriation et reproduction.

Initier dans ce cycle un travail sur l'ornementation et l'invention.

Examen de fin de 1er cycle

- 1 œuvre imposée affichée 6 semaines avant la date de l'examen (ou 8 semaines si des vacances tombent pendant la préparation) ;
- 1 ou plusieurs pièce(s) au choix (répertoire solo ou non) travaillée(s) pendant l'année ;
- 1 déchiffrage (5 minutes de mise en loge) ou autonomie (donnée 4 jours avant l'examen).

Durée totale : 8 minutes maximum.

2e cycle / 3 à 5 ans

Ce cycle permet d'approfondir l'étude des instruments en do et en fa. On aborde des gammes à plusieurs altérations, des notes aiguës et articulations doubles, dans un répertoire de pièces flamandes et italiennes du XVII^e siècle, de pièces françaises et sonates à l'italienne du XVIII^e siècle et de pièces contemporaines faciles. La musique médiévale peut également être pratiquée, alors que la musique de la Renaissance reste un support privilégié pour continuer un travail d'invention, particulièrement axé sur la diminution.

L'ensemble de flûtes est pratiqué dans ce cycle.

Examen de fin de 2e cycle

- 1 œuvre imposée affichée 6 semaines avant la date de l'examen (ou 8 semaines si des vacances tombent pendant la préparation) ;
- 1 ou plusieurs pièce(s) au choix (répertoire solo ou non) travaillée(s) pendant l'année ;
- 1 déchiffrage (5 minutes de mise en loge) ou autonomie (donnée 4 jours avant l'examen).

Durée totale : 15 minutes maximum.

Cycle à orientation amateur (COA) / 1 à 3 ans

Au cours de ce cycle, l'élève élabore une méthode de travail personnelle et acquiert des compétences techniques et stylistiques lui permettant d'aborder des répertoires divers. Il approfondit les différences stylistiques entre musiques française et italienne, et pratique l'ornementation baroque.

Répertoire

Estampies médiévales, chansons ornées, *Canzone* italiennes, suites françaises et sonates à l'italienne, littérature pour le Czakan, pièces contemporaines.

Le répertoire de musique de chambre prend de l'importance dans ce cycle : pièces en trio, cantates, Le travail de consort se poursuit, y compris en *broken consort*.

Examen de fin de COA

Déchiffrage ou épreuve d'autonomie donnée 4 jours avant l'examen.

Durée totale 20 minutes maximum.

Cycle à orientation professionnelle (COP) / 2 à 3 ans

L'étudiant aborde un travail technique permettant l'accès aux pièces les plus difficiles du répertoire et l'étude approfondie des différents styles et langages musicaux sur copie d'instruments anciens. Il mène un travail de recherche personnelle sur les sources et sur l'ensemble du répertoire du XVI^e au XX^e siècle et approfondit sa connaissance du répertoire contemporain.

Durant ce cycle, la participation aux cours de l'UE ornementation ou de l'UE diminution (professeur : Patrick Blanc) est obligatoire pendant un an minimum.

Examen

- Durant le cycle, en fin d'année, l'élève présentera un programme libre de 15 minutes maxi + un déchiffrage (5 minutes de mise en loge) et/ou autonomie donnée 4 jours avant.
- Durée totale : 20 minutes maximum.
- Pour l'examen de sortie du COP : 1 œuvre imposée donnée 6 semaines avant l'examen (ou 8 semaines si des vacances tombent pendant la préparation), et un programme d'œuvres au choix. Le programme global comprendra au moins 3 œuvres d'esthétiques différentes.

Durée totale : 30 minutes maximum.

Préparation à l'enseignement supérieur / 1 an

C'est un cycle de préparation professionnelle. Ouvert aux étudiants ayant obtenu le DEM.

Concours d'entrée : programme libre (20 min. de musique maximum).

Pas d'examen de sortie.

Spécialisation

Étude du répertoire selon un programme défini lors de l'admission.

Possibilité de suivre des cours de musique de chambre ainsi que les autres UE du département, dans la limite des places disponibles.

Examen : exécution d'un programme libre et varié de 30 minutes maximum.

Dominante : flûte traversière ancienne (traverso)

Initiation

Ouverte aux élèves :

- déjà formés en flûte traversière moderne (minimum requis : fin de cycle 2) ;
- ayant déjà terminé un cycle 2 mais n'ayant pas suivi un cursus initial de flûte traversière. Pour ces élèves, la durée de l'initiation sera modulée au cas par cas suite à une audition annuelle.

Cette initiation permettra à l'élève de se familiariser avec les techniques inhérentes au traverso et à son répertoire.

Cycle à orientation amateur (COA) / 1 à 3 ans

L'élève élabore une méthode de travail personnelle. Il développe son autonomie et sa maturité musicale. Il approfondit la pratique d'ensemble et travaille des pièces tirées de l'ensemble du répertoire et adaptées à ses capacités.

Il acquiert des éléments techniques et stylistiques lui permettant d'aborder des répertoires divers, approfondit l'étude des différences stylistiques entre musique française et musique italienne et s'initie à l'improvisation d'ornements et de préludes à la manière de Hotteterre. À son répertoire : sonates méthodiques de Telemann, Concerts de Couperin, sonates de J.S. Bach, Mattheson, Vivaldi.

Examen de fin de COA

Déchiffrage ou épreuve d'autonomie donnée 4 jours avant l'examen.

Durée totale 20 minutes maximum.

Cycle à orientation professionnelle (COP) / 2 à 3 ans

L'étudiant aborde un travail technique permettant l'accès aux pièces les plus difficiles du répertoire et l'étude approfondie des différents styles et langages musicaux. Il mène un travail de recherche personnelle sur les sources et sur l'ensemble du répertoire. À son répertoire : les *Concerts* de Quantz, J. Stamitz, Richter, cantates et passions de J.S. Bach, des pièces virtuoses de C.P.E. Bach, W.F. Bach et des œuvres de Mozart et Haydn.

Durant ce cycle, la participation aux cours de l'UE ornementation ou de l'UE diminution (professeur : Patrick Blanc) est obligatoire pendant un an minimum.

Examen

- Durant le cycle, en fin d'année, l'élève présentera un programme libre de 15 minutes maxi + un déchiffrage (5 minutes de mise en loge) et/ou autonomie donnée 4 jours avant.
- Durée totale : 20 minutes maximum.
- Pour l'examen de sortie du COP : 1 œuvre imposée donnée 6 semaines avant l'examen (ou 8 semaines si des vacances tombent pendant la préparation), et un programme d'œuvres au choix. Le programme global comprendra au moins 3 œuvres d'esthétiques différentes.

Durée totale : 30 minutes maximum.

Préparation à l'enseignement supérieur / 1 an

C'est un cycle de préparation professionnelle. Ouvert aux étudiants ayant obtenu le DEM.

Concours d'entrée : programme libre (20 min. de musique maximum).

Pas d'examen de sortie.

Spécialisation

Étude du répertoire selon un programme défini lors de l'admission.

Possibilité de suivre des cours de musique de chambre ainsi que les autres UE du département, dans la limite des places disponibles.

Examen : exécution d'un programme libre et varié de 30 minutes maximum.

Dominante : hautbois baroque et classique

Initiation

Ouverte aux élèves :

- déjà formés en hautbois moderne (minimum requis : fin de cycle 2) ;
- ayant déjà terminé un cycle 2 mais n'ayant pas suivi un cursus initial de hautbois. Pour ces élèves, la durée de l'initiation sera modulée au cas par cas suite à une audition annuelle.

Cette initiation permettra à l'élève de se familiariser avec les techniques inhérentes au hautbois baroque et à son répertoire.

Cycle à orientation amateur (COA) / 1 à 3 ans

Au cours de ce cycle, l'étudiant développe son autonomie et sa maturité musicale. Il acquiert les éléments techniques et stylistiques lui permettant d'aborder tous les répertoires. Les sonates de Babel, les sonates méthodiques de Telemann et les *Concerts Royaux* de Couperin sont étudiés, notamment du point de vue de l'ornementation.

L'étudiant diversifie et intensifie les pratiques d'ensemble. Il approfondit notamment le répertoire de musique de chambre et participe à deux ou trois stages d'orchestre préparés aux cours.

Examen de fin de COA

Déchiffrage ou épreuve d'autonomie donnée 4 jours avant l'examen.

Durée totale 20 minutes maximum.

Cycle à orientation professionnelle (COP) / 2 à 3 ans

Au cours de ce cycle, l'étudiant développe son autonomie et sa maturité musicale. Il acquiert les éléments techniques et stylistiques lui permettant d'aborder tous les répertoires. Les *Sonates* de Babel, les *Sonates* méthodiques de Telemann et les *Concerts Royaux* de Couperin sont étudiés, notamment du point de vue de l'ornementation. Le style galant est abordé dans les pièces de C.P.E. Bach et Th. Vincent. Il est souhaitable d'étudier le hautbois classique à deux clés pendant au moins un an afin d'interpréter le répertoire de la deuxième moitié du XVIII^e siècle (Mozart, Haydn, Lebrun, Kirnberger). L'étude, en tant qu'instrument complémentaire, du hautbois d'amour ou du hautbois de chasse, est obligatoire pendant un an au moins.

Une pratique intensive de la musique de chambre et la participation à deux ou trois stages d'orchestre sont obligatoires. Le répertoire d'orchestre est étudié à travers les suites pour orchestre, les cantates, les oratorios.

Durant ce cycle, la participation aux cours de l'UE ornementation est obligatoire pendant un an minimum.

Examen

- Durant le cycle, en fin d'année, l'élève présentera un programme libre de 15 minutes maxi + un déchiffrage (5 minutes de mise en loge) et/ou autonomie donnée 4 jours avant.
- Durée totale : 20 minutes maximum.
- Pour l'examen de sortie du COP : 1 œuvre imposée donnée 6 semaines avant l'examen (ou 8 semaines si des vacances tombent pendant la préparation), et un programme d'œuvres au choix. Le programme global comprendra au moins 3 œuvres d'esthétiques différentes. Durée totale : 30 minutes maximum.

Préparation à l'enseignement supérieur / 1 an

C'est un cycle de préparation professionnelle. Ouvert aux étudiants ayant obtenu le DEM.

Concours d'entrée : programme libre (20 min. de musique maximum).

Pas d'examen de sortie.

Spécialisation

Étude du répertoire selon un programme défini lors de l'admission.

Possibilité de suivre des cours de musique de chambre ainsi que les autres UE du département, dans la limite des places disponibles.

Examen : exécution d'un programme libre et varié de 30 minutes maximum.

Dominante : clavecin

1er cycle / 3 à 5 ans

Ce cycle est une initiation aux bases de la technique du clavecin (toucher, articulations...). Parallèlement l'élève est sensibilisé aux structures des pièces abordées, découvre le monde sonore propre à l'instrument et débute un travail de musique de chambre. Introduction de la basse continue (intervalles, cadences).

Examen de fin de 1er cycle

- 1 œuvre imposée affichée 6 semaines avant la date de l'examen (ou 8 semaines si des vacances tombent pendant la préparation) ;
- 1 ou plusieurs pièce(s) au choix (répertoire solo ou non) travaillée(s) pendant l'année ;
- 1 déchiffrage ou autonomie (donnée 4 jours avant l'examen).

Durée totale : 8 minutes maximum.

2e cycle / 3 à 5 ans

L'élève consolide ses bases techniques et l'apprentissage d'une méthode de travail lui permet d'acquérir progressivement les bases de l'autonomie. Il aborde les sonates de Scarlatti, la suite française et des œuvres du XVII^e siècle. Il est sensibilisé aux langages de la musique contemporaine et approfondit le travail de musique d'ensemble.

Le travail sur la polyphonie est un élément majeur de ce cycle. Il permet l'introduction à l'œuvre de J.S. Bach. L'étude de la basse continue est abordée à partir de la 3^e année (cf cursus complémentaire).

Examen de fin de 2e cycle

- 1 œuvre imposée affichée 6 semaines avant la date de l'examen (ou 8 semaines si des vacances tombent pendant la préparation) ;
- 1 ou plusieurs pièce(s) au choix (répertoire solo ou non) travaillée(s) pendant l'année ;
- 1 déchiffrage ou autonomie (donnée 4 jours avant l'examen).

Durée totale : 15 minutes maximum.

Cycle à orientation amateur (COA) / 1 à 3 ans

L'élève élargit son répertoire et étudie des œuvres telles que celles de Chambonnières, de D'Anglebert, des prédécesseurs et des fils de J.S. Bach, ainsi que des œuvres du XX^e siècle. Il développe ses recherches personnelles et aborde l'étude des sources musicales, du XVI^e siècle aux œuvres préclassiques. Il est confronté à de nouvelles questions sur l'interprétation et acquiert des méthodes qui le rendront capable d'aborder l'ensemble de la littérature pour clavecin.

L'étude d'œuvres avec clavecin obligé lui permet d'étendre son répertoire de musique de chambre.

Le suivi des cours du 2^e cycle de basse continue est requis, selon un parcours personnalisé à valider avec le professeur (voir : cursus complémentaire de basse continue)

Examen de fin de COA

Déchiffrage ou épreuve d'autonomie donnée 4 jours avant l'examen.

Durée totale 20 minutes maximum.

Cycle à orientation professionnelle (COP) / 2 à 3 ans

Ce cycle met l'accent sur la consolidation des compétences techniques et l'élargissement du répertoire. L'élève étudie de manière approfondie différents styles et langages musicaux du XVI^e au XVIII^e siècle et développe sa connaissance du répertoire contemporain. Il poursuit un travail personnel (exploration de la littérature, étude des sources), s'engage dans différents projets au sein et à l'extérieur du département, réfléchit à la conception de programmes et à la pédagogie du clavecin.

Le suivi des cours du 2^e cycle de basse continue est requis (voir cursus complémentaire de basse continue).

Examen de fin de COP

- Durant le cycle, en fin d'année, l'élève présentera un programme libre de 15 minutes maxi + un déchiffrage (5 minutes de mise en loge) et/ou autonomie donnée 4 jours avant.
- Durée totale : 20 minutes maximum.
- Pour l'examen de sortie du COP : 1 œuvre imposée donnée 6 semaines avant l'examen (ou 8 semaines si des vacances tombent pendant la préparation), et un programme d'œuvres au choix. Le programme global comprendra au moins trois œuvres d'esthétiques différentes. Durée totale : 30 minutes maximum.

Préparation à l'enseignement supérieur / 1 an

C'est un cycle de préparation professionnelle. Ouvert aux étudiants ayant obtenu le DEM.

Concours d'entrée : programme libre (20 min. de musique maximum).

Pas d'examen de sortie.

Spécialisation

Étude du répertoire selon un programme défini lors de l'admission.

Possibilité de suivre des cours de basse continue (perfectionnement stylistique à partir des connaissances de l'étudiant) et des cours de musique de chambre.

Examen : exécution d'un programme libre et varié de 30 minutes maximum.

Dominante : luths renaissance et baroque, théorbes, guitare baroque

1er cycle / 3 à 5 ans

Ce cycle est une initiation aux bases de la technique du luth : position, toucher de la main droite, forme de la main gauche et pratique de l'accord.

Parallèlement, l'élève est sensibilisé à la forme des pièces abordées, à leur univers sonore et leur contexte.

Il débute un travail de musique de chambre.

Morceaux choisis dans l'ensemble du répertoire

pièces à deux voix (basses à vide ou accords simples).

Par exemple : *Bourrée* (N. Vallet) - *Fantaisie à deux voix* (Da Milano) - *Basse Dance* (Attaingnant) - *Kemp's Jig* - *Saltarello* (Barbetta)

Examen de fin de 1er cycle

- 1 œuvre imposée affichée 6 semaines avant la date de l'examen (ou 8 semaines si des vacances tombent pendant la préparation) ;
- 1 ou plusieurs pièce(s) au choix (répertoire solo ou non) travaillée(s) pendant l'année ;
- 1 déchiffrage (5 minutes de mise en loge) ou autonomie (donnée 4 jours avant l'examen).

Durée totale : 8 minutes maximum.

2e cycle / 3 à 5 ans

L'élève acquiert progressivement une méthode de travail et consolide ses bases techniques.

L'élève aborde des répertoires de styles et d'époques divers avec des pièces à deux, trois voix et en diminutions et approfondit le travail de musique d'ensemble. Le travail sur la polyphonie est un élément majeur de ce cycle pour permettre l'introduction des œuvres de Francesco da Milano (pour luth renaissance).

Il est obligatoire de suivre les cours de 1^{er} cycle du cursus complémentaire de basse continue (luth ou théorbe) au cours de ce cycle.

Indications de répertoire

- *Luth renaissance* : *Fantasia 28,40* (Da Milano) - *Pavan* (Milan) – *Prélude, Basse Dance* (Attaingnant) - *Ricercare* (Spinacino) - *Branle de village* (Ballard).
- *Théorbe* : *Chaconne* – *Sarabande en la mineur* (de Visée) – *Petit Prélude* (de Visée)
- *Luth baroque* : *Petit Prélude* – *Chaconne* – *Sarabande en ré mineur* (Weiss)

Examen de fin de 2e cycle

- 1 œuvre imposée affichée 6 semaines avant la date de l'examen (ou 8 semaines si des vacances tombent pendant la préparation) ;
- 1 ou plusieurs pièce(s) au choix (répertoire solo ou non) travaillée(s) pendant l'année ;
- 1 déchiffrage (5 minutes de mise en loge) ou autonomie (donnée 4 jours avant l'examen).

Durée totale : 15 minutes maximum.

Cycle à orientation amateur (COA) / 1 à 3 ans

L'élève perfectionne sa technique instrumentale et progresse du point de vue de l'autonomie.

Il aborde la lecture des sources musicales (préfaces d'éditions) et est initié aux problèmes stylistiques, à l'ornementation et à l'improvisation baroques.

Il élargit son répertoire tant sur le plan solistique qu'en musique de chambre. Il développe ses recherches personnelles et l'étude des sources musicales dans l'ensemble du répertoire (du XVI^e siècle aux œuvres préclassiques). La maîtrise de l'ensemble des problèmes d'exécution et de nouvelles méthodes de travail lui permettent d'aborder tous les répertoires.

Indications de répertoire

- *Luth renaissance* : Fantasia 1, 30 (Da Milano) - Fantasia 1, Pavan 1 (Milan) - Pavana Dulandi (Dowland).
- *Théorbe* : suite en la mineur (de Visée) - Toccata (Piccinini) - Toccata (Kapsberger)
- *Luth baroque* : Suites (Kellner) - Suite en Ré mineur (Weiss) - Petites Dances (Gaultier).

Il est obligatoire de suivre le cursus complémentaire de basse continue (luth ou théorbe).

Le suivi des cours du deuxième cycle de basse continue est requis, selon un parcours personnalisé à valider avec le professeur.

Examen de fin de COA

Déchiffrage ou épreuve d'autonomie donnée 4 jours avant l'examen.

Durée totale 20 minutes maximum.

Cycle à orientation professionnelle (COP) / 2 à 3 ans

La maîtrise de l'ensemble des problèmes d'exécution et d'une méthode de travail doit permettre à l'élève d'aborder tous les répertoires. Il étudie de manière approfondie les différents styles et langages musicaux en s'intéressant à d'autres instruments de la famille et à la facture instrumentale.

Il élargit à l'ensemble du répertoire (XVI^e au XVIII^e siècle.) son travail personnel sur les sources. Il s'intéresse à la conception de programmes, à la recherche de répertoire.

Indications de répertoire

- *Luth renaissance* : Ricercare Primo (Piccinini) - Fantasia 3, 33 (Da Milano) - Lachrimae Pavan, Robin (Dowland) - Fantasia 1 (Molinaro)
- *Luth baroque* : Suites (Gaultier) - Suite en Fa mineur (Weiss) - Suites (Mouton)
- *Théorbe* : Piccinini, Kapsberger, De Visée.

Il est obligatoire de suivre le cursus complémentaire de basse continue (luth ou théorbe) et d'avoir validé le certificat de basse continue.

Examen

- Durant le cycle, en fin d'année, l'élève présentera un programme libre de 15 minutes maxi + un déchiffrage (5 minutes de mise en loge) et/ou autonomie donnée 4 jours avant.
 - Durée totale : 20 minutes maximum.
 - Pour l'examen de sortie du COP : 1 œuvre imposée donnée 6 semaines avant l'examen (ou 8 semaines si des vacances tombent pendant la préparation), et un programme d'œuvres au choix.
- Durée totale : 30 minutes maximum.

Préparation à l'enseignement supérieur / 1 an

C'est un cycle de préparation professionnelle. Ouvert aux étudiants ayant obtenu le DEM.

Concours d'entrée : programme libre (20 min. de musique maximum).

Pas d'examen de sortie.

Spécialisation

Indications de répertoire

- *Luth renaissance* : Toccata (Piccinini) - Fantasia (Da Milano) - Fantasia (Dowland) - Fantasia (Molinaro)
- *Luth baroque* : Suites (Gaultier) - Suite en la mineur (Weiss) - Suites (Mouton)
- *Théorbe* : Piccinini, Kapsberger, De Visée.

Il est obligatoire de suivre le cursus complémentaire de basse continue (luth ou théorbe).

Examen

Exécution d'un programme libre et varié (dans deux styles différents) de 30 minutes en solo.

Disciplines enseignées uniquement en Cycle de spécialisation

Les cycles de spécialisation s'adressent aux étudiants ayant déjà un parcours dans l'enseignement supérieur dans leur discipline (licence, master), souhaitant acquérir de nouvelles compétences techniques et musicales dans une discipline proche de leur discipline principale ou approfondir et élargir le répertoire de leur instrument.

Cycle de spécialisation en chant baroque

Les cycles de spécialisation s'adressent aux étudiants ayant déjà un parcours dans l'enseignement supérieur dans leur discipline (licence, master), souhaitant acquérir de nouvelles compétences techniques et musicales dans une discipline proche de leur discipline principale ou approfondir et élargir le répertoire de leur instrument.

Professeur

Monika Mauch (interprétation et technique)

Modalités d'entrée

Première sélection sur dossier¹ et lettre de motivation adressés à la direction

Puis concours d'entrée sur épreuves en fonction des places :

- 2 ou 3 pièces de styles et de langues différents + un court texte poétique (poème, fable, tirade de théâtre...) déclamé (dans la langue maternelle) - durée totale : 15 min
- entretien avec le jury

Durée des études

De 2 à 4 semestres pour passer le diplôme (en moyenne 18h de cours par semestre)

Possibilité de ne rester qu'un semestre, avec délivrance d'une attestation à la sortie.

Le cursus est organisé « à la carte » avec l'étudiant, en accord avec la direction des études.

À titre exceptionnel, un congé ou auditorat d'un semestre peut être accordé.

Objectifs et contenus

Les objectifs sont définis par le professeur et l'étudiant en fonction des besoins de celui-ci.

Car les études, selon le cas, peuvent consister en l'acquisition de nouvelles compétences techniques et musicales, ou en l'approfondissement et l'élargissement du répertoire. Elles peuvent aussi servir d'appui pour la préparation d'auditions professionnelles ou de concours internationaux.

Diplôme

Il est délivré sur examen (récital) à la fin du nombre de trimestres choisi.

Programme libre de 30 minutes pouvant comporter, outre une partie soliste, une partie de musique de chambre.

Le candidat doit communiquer son programme au plus tard 3 semaines avant la date de l'examen.

Le jury est composé du directeur du Conservatoire – ou son représentant – et de deux personnalités extérieures (chef d'orchestre ou de chœur, compositeur, directeur d'opéra, programmateur, critique...)

*Intitulé : **Diplôme de spécialisation du Conservatoire de Strasbourg en chant baroque + nom du professeur.***

¹ Le dossier doit comporter la liste et les copies de diplômes obtenus tant dans le domaine des études musicales que dans celui des études générales ou universitaires, ainsi que, le cas échéant, des attestations d'une réelle carrière professionnelle.

Cycle de spécialisation « claveciniste chef de chant/d'ensemble »

Cette formation est ouverte à tout claveciniste ou organiste-claveciniste ayant déjà un parcours dans l'enseignement supérieur dans leur discipline (licence, master). Elle nécessite une culture musicale et littéraire (chef de chant) consistante et un acquis important en basse continue – à parfaire au cours de la formation.

Professeur

N.N.

Modalités d'entrée

Première sélection sur dossier* et lettre de motivation adressés à la direction.

Puis concours d'entrée sur épreuves en fonction des places :

- une œuvre du répertoire du clavecin à choisir dans une liste (par ex : Scarlatti, Rameau ou Bach : extraits d'une sonate, suite, partita ou toccata) + un extrait de sonate ou de cantate (selon l'orientation choisie : instrumentale/chanteurs) préparés (si possible venir avec son/ses partenaire(s))
- durée totale : 15 à 20 min ;
- un déchiffrage avec une partie de basse chiffrée ;
- un déchiffrage avec basse chiffrée ;
- entretien avec le jury.

** Le dossier doit comporter la liste et les copies de diplômes obtenus tant dans le domaine des études musicales que dans celui des études générales ou universitaires.*

Durée des études

- De 2 à 4 semestres pour passer le diplôme (en moyenne 18 heures de cours par semestre*)
- Possibilité de ne rester qu'un semestre : une attestation sera délivrée à la sortie.

À titre exceptionnel, il peut être accordé un congé ou un auditorat d'un semestre maximum.

** 1er semestre : octobre à février ; 2e semestre : mars à juin*

Contenus

- Travail d'interprétation en ensemble sur le répertoire vocal et instrumental des XVII^e-XVIII^e siècles ;
- Éléments de direction de chanteurs et d'ensemble instrumental ;
- Investigation du répertoire ;
- Initiation à la programmation ;
- Cours sur une thématique choisie avec l'étudiant.
- Compléments possibles (dans la limite des places disponibles dans les classes) :
 - cours d'ensemble (musique de chambre, orchestre) avec Martin Gester ;
 - participation aux projets d'orchestre, à des ateliers collectifs de l'établissement, à l'atelier lyrique s'il y a lieu ;
 - cours de clavecin/d'orgue selon l'option choisie (il est recommandé à un organiste/claveciniste de perfectionner son niveau de clavecin, et à un claveciniste de s'initier à l'orgue) ;
 - accès à d'autres disciplines optionnelles à définir ;
 - cours de langue pour chanteurs : allemand, italien...

Diplôme

Il sera délivré sur examen organisé par session.

L'examen consistera en un concert d'une durée maximum de 30 minutes de musique – installation, accords non compris – comportant au moins 2 œuvres de styles différents et, si possible, dans des formations différentes de manière à rendre compte d'aspects et d'approches différentes.

Le candidat devra communiquer son programme au plus tard 3 semaines avant la date de l'examen.

Le jury sera constitué du directeur du Conservatoire ou de son représentant et de deux personnalités extérieures (chef d'orchestre, chef de chœur, compositeur, directeur d'opéra, etc.) dont l'une au moins

particulièrement versée dans le domaine de la musique baroque.

Intitulé : ***Diplôme de spécialisation du Conservatoire de Strasbourg (claveciniste chef de chant/ d'ensemble).***

Cycle de spécialisation en basse continue

Les cycles de spécialisation s'adressent aux étudiants ayant déjà un parcours dans l'enseignement supérieur dans leur discipline (licence, master), souhaitant acquérir de nouvelles compétences techniques et musicales dans une discipline proche de leur discipline principale ou approfondir et élargir le répertoire de leur instrument.

Professeurs

Francis Jacob (orgue) et Christine Héraud (clavecin)

Modalités d'entrée

Première sélection sur dossier¹ et lettre de motivation adressés à la direction
Puis concours d'entrée sur épreuves en fonction des places :

- programme libre de 15 minutes environ
- entretien avec le jury.

Durée des études

De 2 à 4 semestres pour passer le diplôme (en moyenne 18h de cours par semestre).
Possibilité de ne rester qu'un semestre, avec délivrance d'une attestation à la sortie.
Le cursus est organisé « à la carte » avec l'étudiant, en accord avec la direction des études.
A titre exceptionnel, un congé ou auditorat d'un semestre peut être accordé.

Objectifs et Contenus

Les objectifs sont définis par le professeur et l'étudiant en fonction des besoins de celui-ci.
Car les études, selon le cas, peuvent consister en l'acquisition de nouvelles compétences techniques et musicales, ou en l'approfondissement et l'élargissement du répertoire. Elles peuvent aussi servir d'appui pour la préparation d'auditions professionnelles ou de concours internationaux.

Diplôme

Il est délivré sur examen (récital) à la fin du nombre de trimestres convenus.
Programme libre de 30 minutes en situation de Basse continue essentiellement.
Le candidat doit communiquer son programme au plus tard 3 semaines avant la date de l'examen.
Le jury est composé du directeur du CRR – ou de son représentant – et de deux personnalités extérieures (chef d'orchestre ou de chœur, compositeur, directeur d'opéra, programmateur, critique...)
Intitulé : Diplôme de spécialisation du Conservatoire de Strasbourg en Basse continue, et nom du professeur.

¹ Le dossier doit comporter la liste et les copies de diplômes obtenus tant dans le domaine des études musicales que dans celui des études générales ou universitaires, ainsi que, le cas échéant, des attestations d'une réelle carrière professionnelle.

Cycle de spécialisation « Interprétation du répertoire baroque de Monteverdi à Mozart »

À l'intention de chanteurs et d'instrumentistes désireux d'avancer ou de se spécialiser dans la pratique du répertoire des XVIIe - XVIIIe siècles.

Ce cycle de spécialisation s'adresse aux étudiants ayant déjà un parcours dans l'enseignement supérieur dans une discipline de la musique « baroque » ou « classique » abordée selon une approche spécifique, historiquement informée ; ceci dans le but de parfaire cette formation ou de la focaliser sur un domaine plus spécifique - un style, une époque, une discipline, une démarche, comme la préparation à des auditions, à un enseignement...

Modalités d'entrée

Première sélection sur dossier* et lettre de motivation adressés à la direction.

Puis concours d'entrée sur épreuves (sélection en fonction des places disponibles) :

- deux œuvres du répertoire de caractères différents au choix - durée totale : 15 à 20 min.) (un accompagnateur peut être mis à disposition - on peut aussi venir avec son propre partenaire) ;
- une lecture à vue ;
- entretien avec le jury.

** Le dossier doit comporter la liste et les copies de diplômes obtenus tant dans le domaine des études musicales que dans celui des études générales ou universitaires.*

Durée des études

De 2 à 4 semestres pour passer le diplôme (en moyenne 18 heures de cours par semestre*)

Possibilité de ne rester qu'un semestre : une attestation sera délivrée à la sortie. À titre exceptionnel, il peut être accordé un congé ou un auditorat d'un semestre maximum.

** 1er semestre : octobre à février ; 2e semestre : mars à juin*

Professeur

N.N.

Admission

Avoir accompli un cursus complet de chant ou d'instrument, baroque ou autre (cf conditions générales d'admission en cycle de spécialisation).

Contenus

Travail d'une approche spécifique du répertoire des XVIIe - XVIIIe siècles par la mise en relation des œuvres avec l'art musical de l'époque, avec la déclamation théâtrale, la danse et l'analyse comparative de traditions orales.

L'étude portera sur un répertoire choisi par l'étudiant avec le professeur, varié ou focalisé sur un domaine en particulier.

On abordera notamment : notions de tempo/mouvement, de *sprezzatura*, de *tempo rubato*, de *vacillar del canto* ; transpositions instrumentales (transcription, adaptation), ornementation et cadences.

Pour les chanteurs et les continuistes en particulier, étude des divers styles de déclamation chantée, du *parlar cantando* à l'air et au *recitativo secco*, en passant par divers degrés d'attention au texte. Pour tous, on approfondira les relations entre style libre et style rigoureux, on cernerá la notion, changeante, de «liberté» en fonction des courants stylistiques et des genres.

Cours

Les étudiants peuvent se présenter seuls, mais une partie au moins des cours se passent en formation de chambre (à 2 ou plus, les partenaires étant inscrits ou non dans l'établissement). Les séances peuvent être de fréquence irrégulière, mais d'une durée minimum de 4h/mois.

Diplôme

Il sera délivré sur examen organisé par session.

L'examen consistera en un concert d'une durée maximum de 30 minutes de musique comportant au moins 2 œuvres de styles différents.

Le candidat doit communiquer son programme au plus tard 3 semaines avant la date de l'examen.

Le jury sera constitué du directeur du Conservatoire ou de son représentant et de deux personnalités extérieures (chef d'orchestre, chef de chœur, compositeur, directeur d'opéra, etc.) dont l'une au moins particulièrement versée dans le domaine de la musique baroque.

La notation est individuelle, mais les étudiants sont responsables du choix de leurs partenaires.

Cycle de spécialisation en piano-forte classique

Modalités d'entrée

Ouvert aux élèves pianistes, clavecinistes ou organistes pouvant justifier d'un niveau licence ou master dans la discipline présentée, sans limite d'âge.

Première sélection sur dossier* et lettre de motivation adressés à la direction. Puis concours d'entrée sur épreuves :

- programme libre de 15 min. environ
- entretien avec le jury.

** Le dossier doit comporter la liste et les copies de diplômes obtenus tant dans le domaine des études musicales que dans celui des études générales ou universitaires.*

Durée des études

De 2 à 4 semestres pour passer le diplôme (en moyenne 18 heures de cours par semestre* à aménager « à la carte »).

Possibilité de ne rester qu'un semestre : une attestation sera délivrée à la sortie. À titre exceptionnel, il peut être accordé un congé d'un semestre maximum.

** 1er semestre : octobre à février ; 2e semestre : mars à juin*

Objectif et contenus

L'objectif de ce cursus est d'introduire un musicien au répertoire classique du clavier sur un instrument d'époque avec les techniques et les éléments stylistiques appropriés.

Est proposé un travail d'approfondissement du répertoire entre env. 1750-1815 : celui de la génération des fils de Bach, de Mozart et Haydn, du premier Beethoven et de leurs contemporains :

- découverte du répertoire
- recherche d'un son et de modes de jeu différents, travail sur l'articulation du discours; le tout basé sur une approche historique.
- le cas échéant, application à la musique de chambre (sonates avec violon de C.P.E. Bach, de Mozart et de Beethoven, trios de Haydn et de Beethoven, quatuors avec piano-forte...)

L'étudiant pourra préparer des programmes de concert qui pourront être donnés en public, et est invité à participer aux projets transversaux du Conservatoire (solo et musique de chambre, concerts « classiques » ou de styles croisés).

Cours

Les cours seront assurés par les professeurs demandés par les candidats. Ceux-ci pourront, au choix, profiter de l'expérience de 2 ou de 3 professeurs en fonction des répertoires et des approches.

Professeurs

Michel Gaechter, n.n.

Diplôme

Il sera délivré sur examen organisé par session.

L'examen consistera en un programme libre de 30 min. donné sous forme de concert.

Le jury sera constitué du directeur du Conservatoire ou de son représentant et de deux personnalités extérieures (chef d'orchestre, chef de chœur, compositeur, directeur d'opéra, etc).

Intitulé : **Diplôme de spécialisation du Conservatoire de Strasbourg (piano-forte).**

Cycle pluridisciplinaire de spécialisation en claviers anciens

Modalités d'entrée

Ouvert à des étudiants pouvant justifier d'un niveau licence ou master dans la discipline présentée : orgue, clavecin, clavicorde, piano moderne ou piano-forte, sans limite d'âge.

Première sélection sur dossier* et lettre de motivation adressés à la direction. Puis concours d'entrée sur épreuves :

- programme libre de 15 min. environ, sur l'instrument principal ;
- entretien avec le jury.

** Le dossier doit comporter la liste et les copies de diplômes obtenus tant dans le domaine des études musicales que dans celui des études générales ou universitaires.*

Durée des études

De 2 à 4 semestres pour passer le diplôme (cours à aménager « à la carte » en fonction du projet de l'étudiant). Possibilité de ne rester qu'un semestre* : une attestation sera délivrée à la sortie.

À titre exceptionnel, il peut être accordé un congé d'un semestre maximum.

** 1er semestre : octobre à février ; 2e semestre : mars à juin*

Objectif et contenus

L'objectif de ce cursus est de permettre à des étudiants ou de jeunes professionnels de s'initier ou d'approfondir leurs compétences dans la pratique de divers claviers historiques. Ils développeront des techniques spécifiques, la connaissance des répertoires et des univers stylistiques communs et particuliers aux différents instruments en bénéficiant de l'enseignement de plusieurs interprètes. Les cours seront assurés par les différents professeurs de clavier en fonction des choix exprimés par l'étudiant lors de l'examen d'entrée, et selon un programme établi chaque semestre.

Professeurs

Coordination : Aline Zylberajch

Michel Gaechter, piano-forte

Martin Gester, clavecin et orgue baroque

Aline Zylberajch, clavecin

Benjamin Steens., clavicorde, clavecin et piano-forte

Olivier Wyrwas, improvisation

Christine Héraud, basse continue clavecin

Francis Jacob, basse continue orgue

Des masterclasses avec des artistes invités compléteront cette offre pédagogique.

Diplôme

Il sera délivré sur examen organisé par session.

L'examen consistera en un programme libre de 30 min. donné sous forme de concert.

Le jury sera constitué du directeur du Conservatoire ou de son représentant et de deux personnalités extérieures (chef d'orchestre, chef de chœur, compositeur, directeur d'opéra, etc.).

Intitulé : **Diplôme de spécialisation du Conservatoire de Strasbourg (claviers anciens).**

Enseignements complémentaires

Cursus complémentaire de basse continue pour clavecinistes et organistes

Professeurs

Francis Jacob (orgue) et Christine Héraud (clavecin)

1^{er} cycle

Critères d'admission

Organistes : être admis en cycle II et avoir l'avis favorable du professeur de la dominante.

Clavecinistes : obligatoire à partir de la 3^e année du 2^e cycle.

Durée

1 à 3 ans

Fréquence

20 à 30 minutes par semaine selon l'âge et le niveau de l'élève

Objectifs

Découverte et apprentissage élémentaire de la pratique de la basse continue au clavecin et à l'orgue dans les musiques des XVII^e et XVIII^e siècles. Il donne également les éléments harmoniques nécessaires à la pratique de la musique d'ensemble.

Contenu

Bases de l'harmonie, notions de diminutions, réalisation progressive des accords parfaits, 7^{es} de dominante, retards • règle de l'octave • chorals • pratique de la musique de chambre

Mode d'évaluation

Contrôle continu prenant en compte la régularité du travail, la motivation de l'élève ainsi que la vérification régulière des connaissances.

Pour les clavecinistes, l'attestation de contrôle continu est requise pour l'accès aux COA et COP.

2^e cycle

Critères d'admission

Être en COA ou COP

Durée

2 à 3 ans

Fréquence

30 minutes par semaine pour les élèves en COA, 45 minutes par semaine pour les élèves en COP.

Objectifs

Approfondissement de la pratique de la basse continue au clavecin et à l'orgue dans les musiques des XVII^e et XVIII^e siècles.

Contenu

Apprentissage de l'ensemble des successions harmoniques • maîtrise des tonalités plus difficiles • répertoire et chorals plus complexes (JS Bach) • approche de différents styles • pratique régulière et intensive de la musique de chambre.

Mode d'évaluation

Pour les élèves en COA :

- Le suivi des cours sera déterminé selon un parcours personnalisé à valider avec le professeur.
- Contrôle continu prenant en compte la régularité du travail, la motivation de l'élève ainsi que la vérification régulière des connaissances.

Pour les élèves en COP :

- Le suivi des cours est obligatoire, le contrôle continu intervient pour 50%.
- Durant l'année de l'examen du COP, participation à deux auditions durant lesquelles seront interprétées les œuvres de styles différents, dont une pièce vocale avec récitatif (15 min. maximum).

Diplôme

Certificat de basse continue pour clavecinistes et organistes

Ce certificat est requis pour l'obtention du DEM de musique ancienne (dominante clavecin).

Pour valider le CEM, une attestation de contrôle continu sera exigée.

Cursus complémentaire de basse continue pour luths et théorbes

Professeur

Yasunori Imamura

1^{er} cycle

Critères d'admission

Être admis en 2^e cycle instrumental et avoir l'avis favorable du professeur de la dominante.
Obligatoire à partir de la 3^e année du 2^e cycle.

Durée

2 à 4 ans

Fréquence

30 minutes par semaine

Objectifs

Initiation à la réalisation de basses chiffrées dans la musique des XVII^e et XVIII^e siècles en même temps qu'une introduction à la pratique de la musique d'ensemble baroque dont le continuo est la base.

Contenu

- Apprentissage des principales successions harmoniques (5, 6, 7 et retard 4-3)
- Improvisation sur les basses du Bergamasque, passacaglia, etc.
- Diminutions simples pour luth Renaissance
- Chorals divers, méthode de E. Wolff/P. Bosquet
- Travail de répertoire simple : Lambert, Frescobaldi, musique instrumentale (des mouvements lents avec basse simple).

Mode d'évaluation

Contrôle continu prenant en compte la régularité du travail, la motivation de l'élève ainsi que la vérification régulière des connaissances.

L'attestation de contrôle continu est requise pour l'accès aux COA et COP.

2^e cycle

Critères d'admission

Être admis en 2^e cycle instrumental et avoir l'avis favorable du professeur de la dominante.
Obligatoire à partir de la 3^e année du 2^e cycle.

Durée

2 à 4 ans

Fréquence

45 minutes par semaine

Objectifs

Consolidation des acquis harmoniques • improvisation • diminutions avancées pour luth Renaissance
• travail de répertoire : musique vocale (Monteverdi, Frescobaldi, cantates françaises) et musique instrumentale (Selma, Pepusch, de Visée, Couperin) • initiation à l'utilisation des principales sources musicales (traités)

Mode d'évaluation

- exécution d'un programme préparé en cours de cycle et comportant deux ou trois mouvements (lent-vif) d'une sonate de Pepusch, Lœillet, d'une canzone de Selma..., ainsi que de pièces de musique vocale de styles différents (durée : 15 min. maximum) ;

- exécution d'un extrait d'une sonate ou d'une suite après une mise en loge de 30 minutes ;
- entretien.

Pour les élèves en COP le suivi des cours est obligatoire, le contrôle continu intervient pour 50%.

Pour les élèves en COA le suivi des cours sera déterminé selon un parcours personnalisé à valider avec le professeur.

Diplôme

Certificat de basse continue pour luths et théorbes

Ce certificat est requis pour l'obtention du DEM de musique ancienne (dominante luths et théorbes).

Pour valider le CEM, une attestation de contrôle continu sera exigée.

Cursus complémentaire de harpe baroque pour harpistes

Professeur

Marie Bournisien

Critères d'admission

Avoir au minimum un niveau de 2e cycle et avoir l'avis favorable du professeur de la dominante.

Durée

2 à 4 semestres

Fréquence

30 minutes par semaine.

Objectifs

Découverte et apprentissage de la harpe triple, à travers le répertoire soliste et l'initiation à la basse continue.

Contenu

- Travail sur la technique spécifique à la harpe baroque, le son et l'articulation.
- Etude du style et du langage musical propre à la musique de la renaissance et à la musique baroque dans le répertoire soliste.
- Apprentissage de la basse continue par les bases de l'harmonie, la pratique du contrepoint et des diminutions sur des basses obstinées, ainsi que la pratique de la musique d'ensemble.

Mode d'évaluation

Contrôle continu prenant en compte la régularité du travail, la motivation de l'élève, ainsi que la vérification régulière des connaissances.

Formation continue pour professionnels

Ce cycle est destiné aux musiciens et professeurs de musique qui souhaitent découvrir les instruments anciens ou approfondir leur connaissance dans les disciplines dominantes proposées par le Département de musique ancienne.

Possibilité de suivre des cours de musique de chambre ainsi que les autres unités d'enseignement du département dans la limite des places disponibles.

*Admission sur dossier, après entretien avec la direction.
il peut être demandé au candidat de jouer un programme d'œuvres de son choix afin de vérifier son niveau.*

Durée : 1 année renouvelable.

Conservatoire

Cité de la musique et de la danse
1 place Dauphine
67076 Strasbourg Cedex - France
www.conservatoire.strasbourg.eu
Téléphone : +33 (0)3 68 98 69 32
conservatoire@strasbourg.eu